

BIENVENUE CHEZ LES GEMS CHEERLEADING ALLSTAR!

CONTACTS

gemsallstarsannois.fr

⊠ gemssannois@yahoo.com

① 06.74.07.38.24

Vous qui souhaitez intégrer les Gems, sachez qu'entrer chez nous c'est évoluer dans un sport enseigné avec passion par un staff coaching compétent qui fera évoluer chaque athlète en respectant son intégrité physique. Le club est dirigé administrativement par un bureau associatif expérimenté et encadré par un conseil d'administration disponible et à l'écoute. Nous considérons que la réussite des équipes est le résultat de l'implication de chacun et du respect des règles. Nous vous demandons de bien lire le contrat d'engagement et la charte du cheerleader avant de rendre votre dossier d'inscription pour être sûr que nos objectifs correspondent à vos attentes et vos valeurs.

Retrouvez plus d'informations sur le club sur www.gemsallstarsannois.fr.

Communication:

- Renseignez votre adresse mail sur le dossier d'inscription ainsi que lors du dépôt du dossier
- Un espace privé du site internet est réservé aux adhérents après l'inscription. Pour y accéder :
 - 1. Veillez à bien transmettre votre adresse mail lorsqu'elle vous est demandée
 - 2. Enregistrez dans vos contact mail l'adresse mail <u>admin@gemsallstarsannois.fr</u> afin de recevoir vos identifiants lorsque votre inscription sera finalisée et complète

LIEUX ET HORAIRES D'ENTRAÎNEMENTS

	LUNDI PASTEUR	MARDI TOUR DU MAIL	MERCREDI CDFAS		VENDREDI JC BOUTTIER
EMERAUDE					18h15 - 19h45
RUBY		19h00 - 20h45			18h15 - 19h45
SAPHIR			18h-20h 1 sem/2	20h-22h 1 sem/2	18h00 - 19h45
DIAMOND	20h00 - 22h00		20h-22h	1 sem/ 2	20h00 - 22h00

GYMNASE PASTEUR : rue Alphonse Duschesne, 95110 Sannois GYMNASE DE LA TOUR DU MAIL : rue de l'ermitage, 95110 Sannois

GYMNASE JEAN CLAUDE BOUTIER: 88 rue du Poirier Baron, 95110 Sannois

CDFAS D'EAUBONNE: 64 rue des Bouquinvilles, 95600 Eaubonne

PIÈCES À FOURNIR

_	le présent dossier d'inscription complété
	2 enveloppes timbrées avec votre adresse
	un certificat médical avec la mention : « Apte à la pratique du cheerleading en compétition »
	datant de moins de 3 mois. N'hésitez pas à montrer à votre médecin une photo du porté qui se trouve
	à la fin du dossier pour lui expliquer en quoi consiste la pratique du sport
	la demande de sur-classement SI ELLE A ÉTÉ DEMANDÉE PAR LE COACH DE LA SECTION
	Demande de licence : Remplissez cette demande qui sera ensuite transmise par nos soins
	Mutuelle SPORTMUT : Si vous ne souhaitez pas y souscrire, vous devez tout de même compléter le document en indiquant votre refus et nous le rendre.
	le règlement intérieur, le contrat d'engagement et la charte du cheerleader datés et signés
	le règlement total + chèque de caution (Saphir et Diamond)
	1 photo d'identité
	photocopie de pièce d'identité
	Freezestic at Proof a resonant

Les dossiers d'inscription sont à rendre COMPLETS avant le 14/09/2018 pour un renouvellement, avant le 21/09/2018 pour une 1ère licence. Au-delà la pratique sera interdite.

Les dossiers rendus au-delà de ces dates seront sur liste d'attente, une majoration de 20€ sera appliquée pour ces dossiers ainsi qu'une majoration de 45€ pour un renouvellement après le 12/10/2018.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

EMERAUDE U8 : 20RUBY U11 : 2010-20SAPHIR : Junior 200DIAMOND : Senior 2	РНОТО				
ADHÉRENTS					
NOMPrén Date de naissanceNation Adresse CPVilleTélé Mail ou Facebook (OBLIGATOIRE)	onalitéphone				
PARENTS Remplir les renseignements « parents » le des deux parents doivent être renseignées	même si l'adhérent est majeur. Attention, le	s coordonnées			
Renseignements père NOM	Renseignements mère NOM				
CONTACT					
Personne à contacter en cas d'urgence : Mr/Mme Lien avec l'adhérent : Numéro de téléphone : Personne à contacter pour toutes diffusions Mr/Mme : Lien avec l'adhérent : Mail (OBLIGATOIRE) :	d'informations :				
SANTÉ: Préciser les antécédents médicaux (blessure d'attelles obligatoires pour la pratique du sport (unique asthmes, maladies (sous traitement permanents), hand	ment sur ordonnance, merci d'en fournir une				



TARIFS ET COTISATIONS

- Nouvel athlète : Nouvel adhérent
 Renouvellement de licence : Ancien adhérent
- Si plusieurs personnes d'une même famille s'inscrivent, vous pouvez bénéficier d'une réduction à valoir exclusivement sur la licence annuelle :
 - ➤ 2 membres d'une famille, 30% sur la licence la moins chère des deux
 - > 3 membres d'une famille, licence gratuite sur la moins chère des trois
- Conditions de règlement : Trois chèques maximum libellés à l'ordre des GEMS. Les chèques seront encaissés chaque début de mois, indiquez le mois au dos du chèque (octobre - novembre - décembre), le nom de l'adhérent et sa section.

COTISATIONS	Nouvel adhérent	Ancien adhérent	REDUCTION 30%
EMERAUDE licence	125,00 €	125,00 €	87,50€
EMERAUDE tenue	50,00€		50,00€
EMERAUDE sweat shirt	40,00€		40,00€
TOTAL	215,00€	125,00€	177,50€
RUBY licence	150,00€	150,00€	105,00€
RUBY tenue	50,00€		50,00€
RUBY sweat shirt	40,00€		40,00€
TOTAL	240,00€	150,00€	195,00€
SAPHIR licence	150,00€	150,00€	105,00€
SAPHIR tenue (tenue compétition + t-shirt)	150,00€		150,00€
SAPHIR sweat shirt	40,00€		40,00€
SAPHIR tenue animation	gratuite	gratuite	gratuite
TOTAL	340,00€	150,00€	295,00€
DIAMOND licence pratiquante	165,00 €	165,00€	115,50€
DIAMOND tenue (tenue compétition + t-shirt)	150,00€		150,00€
DIAMOND sweat shirt	40,00€		40,00€
DIAMOND tenue animation	gratuite	gratuite	gratuite
TOTAL Pratiquante	355,00€	165,00€	305,50€
<u>Licence coach pratiquante</u> (licence 100€ + tenues + sweat shirt)	290,00€	100,00€	
Licence coach non pratiquante	40,00€	40,00€	
Tenue seule Diamond ou Saphir		90,00€	
Réduction famille 3 adhérents 1 gratuite sur la moins chère des trois			
MAJORATION RETARD après le 14/09/2018 (ancien athlète) ou le 21/09/2018 (nouvel athlète)	20,00€	20,00€	
MAJORATION RETARD après le 12/10/2018	45,00€	45,00€	
MONTANT TOTAL A PAYER			



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lisez et signez le règlement intérieur qui devra être respecté tout au long de la saison sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'association.

1/ LES ADHÉRENTS

Sont membres de l'association des « GEMS » toutes personnes ayant :

- réglé un droit d'adhésion et une cotisation dont le montant est fixé par l'association et payable en début de saison. Majoration de 45€ pour tout renouvellement de licence au-delà du 12/10/2017
- fourni un certificat médical autorisant la pratique du cheerleading en compétition
- signé le présent règlement intérieur ainsi que le contrat d'engagement et rempli le dossier d'inscription ci-joint

2/ LES ENTRAÎNEMENTS

La présence aux entraînements sera minutieusement suivie au cours de l'année. Les devoirs scolaires ne représentent pas une excuse valable pour rater un entraînement. Bien que la réussite scolaire soit importante à nos yeux, votre enfant doit apprendre à gérer son temps. Les athlètes doivent arriver à l'heure aux entraînements.

Les entraînements auront lieu chaque semaine. Ils sont fixés à un ou trois jours par semaine en fonction des sections. Un planning sera mis à disposition en ligne sur la partie privée du site des Gems www.gemsallstarsannois.fr .

Ils pourront être annulés exclusivement par le Bureau ou par décision de la Mairie.

Les entraînements sont maintenus pendant les vacances scolaires excepté ceux des vacances de Noël. Nous attendons de votre enfant qu'il soit présent aux entraînements, sauf s'il est contagieux ou a de la fièvre. Les athlètes blessés sont également tenus d'être présents aux entraînements pour observer. Un certificat médical ainsi qu'une estimation du temps de convalescence doit être remis à l'entraîneur. En cas de reprise anticipée de l'athlète, une autorisation médicale devra être transmise. Sans ce document, l'athlète ne sera pas autorisé à pratiquer. La reprise sera soumise à la validation du préparateur physique du club.

3/ TENUE D'ENTRAINEMENT (voir annexe à la fin)

Elle comprend : une brassière et/ou un t-shirt, un short ou un legging, une paire de basket (de préférence blanche si vous devez investir dans une paire en début de saison car c'est celle qui sera demandée et OBLIGATOIRE pour les compétitions et les animations), un élastique ou un bow (nœud) pour attacher les cheveux, une bouteille d'eau et éventuellement une serviette. Elle ne comprend pas : les bijoux et piercing, les ongles longs, les chewing-gums. Ces éléments sont formellement interdits sous peine de sanction. Le port de lunettes étant interdit en compétition, elles ne seront pas autorisées durant les entrainements. Les athlètes, ne pouvant se passer de corrections, devront soit porter des lentilles soit des lunettes de sports spécifiques (se rapprocher du bureau pour plus d'informations).

Le port d'une attelle sera autorisée sur présentation d'une prescription médicale et uniquement pendant la durée de prescription.

4/ RÉGLES ET OBLIGATIONS

Aucune cotisation ne sera remboursée aux licenciés pour quelque raison que ce soit.

Il appartient aux PRATIQUANTS d'installer et de ranger le matériel AVANT ET APRÈS chacun de leur entraînement. Les entraînements et les camps sont à huit clos, excepté le vendredi au gymnase BOUTTIER, où il est demandé aux parents de rester dans les gradins le temps de l'entraînement.

Les chèques de caution seront encaissés au 8 juillet 2019, sans préavis, en cas de non restitution du matériel, ou en cas de dégradation non imputable à la pratique du cheerleading.

La demande sur-classement de catégorie ne pourra être faite que par le coach et le responsable technique. Cette demande sera soumise à validation par le Bureau et le Médecin du sport.

La prise de rendez-vous avec les coachs se fera auprès du Bureau ou d'un membre du CA.

5/ LES ANIMATIONS

La participation des adhérents qu'ils soient coachs ou athlètes, est obligatoire aux animations qui auront lieu pendant la saison sportive (voir condition 5 ou 6 du contrat d'engagement).



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

12 Str.

6/ AUTORISATIONS ET DROIT A L'IMAGE

Mineur:

Je soussigné(e) autorise :

Mon enfant à pratiquer le cheerleading au sein de l'association des GEMS.

Les GEMS à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident survenu à mon enfant durant les entraînements, les compétitions et animations.

Les entraîneurs ou un représentant mandaté à transporter mon enfant dans son véhicule personnel ou véhicule loué par l'association.

Que l'image de mon enfant filmé ou photographié, soit utilisée dans le cadre strict de la communication inhérente à l'association.

Je certifie bénéficier d'une assurance responsabilité civile pour dégâts causés à un tiers par mon enfant.

Majeur:

Je soussigné(e) autorise :

Les GEMS à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident survenu durant les entraînements, les compétitions et animations.

Que mon image, filmée ou photographiée, soit utilisée dans le cadre strict de la communication inhérente à l'association.

Je certifie bénéficier d'une assurance responsabilité civile pour dégâts causés à un tiers.

7/ SANCTIONS - applicables aux athlètes ou leur représentant légal

Les absences, les manquements au règlement intérieur, au contrat d'engagement ou à la charte du cheerleader, les comportements perturbateurs et le manque de respect envers les athlètes, les coachs, les membres du conseil d'administration, le bureau ou tout intervenant extérieur feront l'objet de sanctions :

- L'INTERDICTION DE PRATIQUER : pour absence de tenues ou problème de comportement.
 3 interdictions de pratiquer entraîneront un avertissement.
- 2. L'AVERTISSEMENT, accompagné d'un rapport de comportement : il sera notifié dans le dossier de l'athlète tous faits liés à l'un des actes cités ci-dessus. 3 avertissements entraîneront un blâme.
- 3. LE BLAME : une rencontre avec l'athlète, son représentant légal et les coachs de sa section sera organisé en présence du bureau qui décidera (avec l'accord des coachs) de la mesure disciplinaire à adopter :
 - renvoi temporaire : avec présence obligatoire durant les entraînements
 - perte du statut de titulaire pour la compétition : l'athlète perd le droit de participer à la compétition
 - renvoi définitif du club sans remboursement de cotisation

Le Bureau se réserve le droit d'expulser tout membre ou bénévole ne satisfaisant pas aux conditions exigées par l'association ou toute personne qui perturberait le bon déroulement des entraînements et des rencontres.

Le staff technique sous couvert du Bureau peut à tout moment décider de retirer un athlète de la routine de compétition si des absences sont répétées et injustifiées ou si l'attitude de l'athlète est en contradiction avec nos valeurs.

Signature de l'athlète :

(Précédé de la mention « lu et approuvé)

Signature du représentant légal :

(Précédé de la mention « lu et approuvé)



CONTRAT D'ENGAGEMENT

Les Gems s'engagent à enseigner le cheerleading de compétition de manière adéquate, en développant les aptitudes des athlètes en gymnastique, cheerleading, portés et danse pour les préparer aux compétitions. Ce contrat d'engagement définit les termes et conditions de participation de l'athlète à la saison de cheerleading et de compétition 2018-2019 des GEMS.

Cochez la ligne qui vous concerne	
☐ Je soussigné(e),parent ou représentant légal de	
☐ Je soussigné(e)	, athlète au sein du club Gems All Star.
Paraphez devant chacune des conditions et signez er	n bas du document :
ses membres. Mon enfant ou moi-même aurons un co réseaux sociaux, durant les rencontres sportives et	nême agissons en tant que représentant des GEMS et de comportement respectueux et fair-play notamment sur les les animations. Mon enfant et moi-même représentons s GEMS feront preuve de bon esprit sportif en toutes
	le règlement et la charte du cheerleader. Les athlètes outes absences devront être signalées aux coachs avan
Je suis conscient(e) qu'une tenue d'entraîn basket) est obligatoire et qu'elle doit être portée à tou	ement (brassière, t-shirt, débardeur, short ou legging s les entraînements sous peine de non pratiquer.
enfant ou j'accepte à pratiquer en étant pleinement o	e sais qu'il s'agit d'un sport dangereux. J'autorise mor conscient(e) des risques et dangers liés à la pratique du ing staff sans remettre en cause leurs méthodes et leurs
Je m'engage en qualité de pratiquante à partic (pour les sections Saphir et Diamond).	iper au minimum à trois animations sur la saison sportive
Je m'engage à assister à la réunion d'informa sera expliqué le déroulement de la saison.	ation organisée par le club en début de saison où il me
	s. Je comprends que le non-respect de ces termes e ou à l'exclusion de la compétition voir de l'association.
Je suis conscient(e) que les GEMS se réserve procédures définies si nécessaire et au cas par cas.	ent le droit de changer, modifier ou réévaluer les règles e
Date :	
Prénom et nom de l'athlète :	
Signature de l'athlète :	Signature du représentant légal :



CHARTE DU CHEERLEADER

À lire attentivement avec l'athlète mineur et à signer.

- J'aime ce sport alors je le respecte tout comme **je respecte les personnes** qui sont là pour me l'enseigner et toutes autres personnes désignées par mes coachs pour me superviser ou m'entrainer.
- Seuls les coachs sont habilités à coacher ou prendre des décisions en ce qui concerne mon équipe, je respecte ce savoir et leurs dires. Je ne me permets pas de rectifier leurs dires ou de remettre en question leurs choix et encore moins dans leurs dos avec mes co-équipiers. Je me sens libre d'aller leur parler si quelque chose me contrarie.
- Je ne suis pas là pour un défilé de mode, je n'ai pas peur de transpirer, je viens pour faire du sport et me dépenser. Je viens dans une tenue de sport adaptée. Une brassière à ma taille et qui ne laisse pas apparaître ma poitrine et/ou un t-shirt, un short à ma taille et qui ne laisse pas apparaître mes fesses ou un jogging/leggings. Si je dois flyer, j'évite les leggings, si je dois faire du tumbling, je porte une brassière ou un t-shirt qui ne me gênera pas lorsque j'aurai la tête en bas. Je mets mes attelles, strap et autre maintien prescrit par mon médecin et UNIQUEMENT durant la durée de prescription avant que l'entraînement ne commence et me présente sur le prat d'entraînement à l'heure. J'ai toujours ma bouteille d'eau et une barre céréalière dans mon sac, qui peut s'avérer être utile.
- Je peux avoir des amis qui viennent me voir le vendredi exclusivement, mais je reste concentré sur mon entraînement et ne passe pas mon temps à leur parler. Bien sûr, ils sont respectueux et ne dérangeront pas l'entrainement.
- Par sécurité: je coupe mes ongles et j'enlève tous mes bijoux ainsi je ne pourrai blesser personnes. Je jette mon chewing-gum pour ne pas m'étouffer avec pendant que je m'entraine et j'attache mes cheveux. Je me présente aux entraînements en forme et sans avoir sauté de repas dans la journée.
- **Je contribue à la vie du club**. Je participe aux camps lorsque je peux et je respecte le nombre d'animations obligatoires à effectuer durant l'année.
- Travailler en sécurité c'est vérifier que je respecte les règles de sécurité mais aussi que je ne pratique pas le ventre vide. Je m'engage à prévenir si je me blesse ou si je me sens mal. Je m'assure de la sécurité de mes co-équipiers en prévenant mes coachs si je pense qu'il y a un danger lié au non-respect de ces règles de sécurité.
- Le cheerleading est un sport de confiance où je dois pouvoir compter sur mon équipe et j'ai conscience qu'elle compte sur moi également. Je laisse donc mes tracas du quotidien de côté le temps de mon entraînement afin de profiter à fond de mon sport et prouver à mes co-équipiers qu'ils peuvent me faire confiance.
- Je respecte mes co-équipiers en tant que cheerleaders et je sais que, même si on ne peut pas s'entendre avec tout le monde, je le dois à mes coachs et aux autres membres de mon équipe.
- Je ne suis pas parfait(e), personne ne l'est alors je ne me permettrais pas de juger un membre de mon équipe sur son physique, ses croyances, son âge, son poste, ses choix...
- Tous les entraînements sont obligatoires car préparer une compétition demande du temps alors même blessé(e) je me rends à chacun d'entre eux sauf raison médicale m'empêchant de me déplacer.
- Mes coachs, également, me font confiance. Je m'en montre digne lorsque l'on me confie des responsabilités. Ils s'organisent afin d'être présents pour m'enseigner mon sport. Je m'organise dans mes devoirs car je sais qu'ils ne seront pas une excuse pour ne pas me présenter à un entraînement.

SIGNATURE DU CHEERLEADER



La Rurasu

ANIMATIONS

Pendant la saison sportive les Gems sont parfois sollicités afin d'animer différents évènements (rencontre sportive, inauguration, ...). Ces animations permettent de promouvoir le club et de faire connaître la discipline auprès d'un large public.

Ainsi durant les saisons précédentes, les Gems ont animé la fête d'un Comité d'entreprise, plusieurs matchs à domicile des JOKERS de Cergy (Hockey sur glace), un anniversaire et inauguré l'ouverture d'une nouvelle société située dans le Val d'Oise.

Les animations permettent aussi aux athlètes de pratiquer le cheerleading dans un autre contexte que la compétition sans pression, dans un esprit bon enfant. Ils s'amusent toujours en pratiquant le sport qu'il affectionne.

Les animations contribuent à la vie du club et de ce fait nous demandons aux athlètes de s'impliquer en participant à un minimum de trois animations sur l'année. Le forum des associations et la participation à des œuvres caritatives ne comptent pas pour le quota des trois animations obligatoires.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de ces quelques mots.

Le Buleau	
Nom de l'athlète :	
Nom du représentant légal :	
Signatures des parents :	Signature de l'athlète :



ANNEXES



PYRAMIDE DE CHEERLEADING (À montrer à votre médecin lors de l'édition du certificat médical)



Sweat-shirt Gems (40€)

Hauts conseillés







Bas conseillés







Baskets conseillées







DEMANDE DE LICENCE - FFFA SAISON 2018/2019

Club :	ı]
INFORMATION DU DEMANDEUR																										
							114.	i Ur	CIAT.	111	UK.	. טע) Ei	/LFA.	IVE	UR										
Nom:	ŀ																									
Prénom :	ŀ]
~			_	1	_		ı																			
Sexe :		M		j	F	Ш	I																			
Adresse :	ı		П							Π					Π				Π	T	T	T	Π	Π	T	7
	i	匸									匸					同			T_	T	T_	T_	匸	匸	〒	ī
Code postale :	i		〒	厂		一		Ville	:	厂						一	abla		Ī	T	T	T	Ħ	Ħ	T	ī
Téléphone :	i		T			\Box				$\overline{}$		1														_
Courriel :	i	厂	〒	〒	一	$\overline{\Box}$	abla	\Box	厂	〒	T				\Box					T	T	Т	Τ	Π	T	٦
Date de naissance	: ;	匸	$\overline{}$	〒	一	$\overline{\Box}$	一		一	 	<u> </u>											.1		<u> </u>		_
Lieu de naissance :			〒	Ħ	一	一	\sqcap	一		一		П			П		$\overline{}$		1	Dép	artem	nent :		Т	Τ	٦
Nationalité :	ļ	一	〒	〒	一	一	一	一		〒	〒	Ħ	一		$\overline{}$	H	一		i	JAF		Oui	F	Non	一	ī
	ı		<u> </u>		<u>. </u>	<u> </u>		<u> </u>	<u> </u>	_	LICE	TNC		<u> </u>									<u> </u>	_		_
A remplir en cas de renouvelleme	nt									Ť	HOL	.NC	Ė		Signat	ture du	deman	deur (c	ou de s	on repr	résenta	nt légal	s'il est	mineur	n):	
Numéro de licence	:																									1
FOOTBALL AMER	ICAIN	_				LA LIC		<u>SE</u>		С	CHEERL	LEADIN	IG	_	<u> </u>											
Catégorie	Case à cocher	Tarif fédéral		Caté	égorie		Case à cocher	Tarif fédéral		Caté	égorie		Case à cocher	Tarif fédéral	plus il re	econnait a	avoir reçu	une no	otice étal	blie par u	ın assure	eur attiran	nt son atte	tention su	ur l'intérê	dhére. De êt à
Loisir U6		12,11	1	J6				12,11	Loisir U	J6				12,11	souscrip	re une as: ption lui oi ne souha	offrant plu	usieurs fo	ormules	de garan	nties et av	voir été in	informe de	le leurs m	nodalités.	s. Si le
Loisir U8 Loisir U10	<u> </u>	12,11 12,11	Loisir U			\longrightarrow	$\vdash \vdash$	12,11 12,11	Loisir U					12,11 12,11		e et faire j	parvenir									ouvrant sa
Loisir U12		12,11	U8 surc	classé U1		=	\Box	12,11	Compét	tition U11				12,11	7											
Compétition U12 U12 surclassé U14			Loisir U Compét		0	\Box	\Box	12,11 12,11	U11 sur Loisir Ju	ırclassé Jı Junior	unior			12,11 12,11		ié adult	ie :								—	
Loisir U14	<u> </u>	12,11 21,83	U10 sur		J12	\dashv	\sqsubseteq	12,11 12,11		étition Jun		- 10		12,11	renseigr	ssigné M né le que	estionnai			SPORT	Cerfa N	°15699*	01 et av	oir répon		teste avoir la
Compétition U14 U14 surclassé U16		54,76	Compét	tition U12		\Box	口	12,11	Loisir se	senior	é en senio	ors		24,32 12,11	1	e à l'ense										
Loisirs U16 Compétition U16		12,11 54,76	U12 sur Loisir U		J14	=			Compét Entraine	etition sen neur	ior	_		24,32 18,11	7	t signatu	ire au u	Jemanu	leur .							
U16 surclassé U19 Loisirs U19			Compét 4 U14 sur	tition U14		=	=	12,11	Dirigear					18,11	1 4 Licenc	iá mine										
Compétition U19		54,76	6 Loisir U	J16		\equiv	\Box	24,32 12,11	Juge					21,0.	Je sous	ssigné M	//Mme _	lénal du		Hour, atte	este au'il/	elle a re	nseigné	le questi		n ma de santé
U19 surclassé senior Loisirs Senior	 	60,87 30,44	7 Compét 4 Compét	tition U16		\rightarrow	ᆮ	24,32 24,32								ORT Cer										uc car
Compétition Senior		60,87	7 U16 sur	rclassé +	+ de 16 an		\square	24,32							Date et	t signatu	ure du r	eprései	ntant lé	gal:						
Issus d'un championnat majeur Entraineur		371,44 18,11		de 16 an eur	ıs		口	12,11 18,11																		
Dirigeant Arbitre	<u> </u>	18,11 27,84				\longrightarrow	${ m \square}$	18,11 27,84							Visa	du club) (date	e / tam	ıpon /	signat	ture) :					
Total:		€	1		Total:			€	_		Total:			€												
			~==			TOTAL						<u> </u>		€					<u> </u>	_e:_		/	/	<u>/</u>		
à ne fournir						CAL I							_								N L	DISI		ane		
Je soussigné(e), Docteur	qu'en ca	15 ue p	There i.e.	1100, 02	31 4000 0	ME repo	au poo	Venicia	Tuncas	S quo	The du q	estio	To de Sall	TE 45 C.	TON. 52.	1014 .00.	,,,,,,	151 70	Tuer	T	Tilouioc.	Take as ,	This co c	T	$\overline{}$	٦
Je soussigné(e), Docteur certifie avoir examiné le demande	eur de la	présente	e licence,	et n'avoi	ir pas cor	nstaté, à l	la date d	de ce jour	, de sign	nes cliniq	ues appa	arents	ىسا	<u> </u>	Signa	ature et	t cach	et du	méde	cin :				<u>—</u>	<u>—</u>	
contre-indiquant la pratique du :						7	en tant o		-	Joueur :]														
										Arbitre :]														
	FLAG]	en tant o	que :		Joueur :]														
										Arbitre :	:]														
	CHEER	RLEADIN	IG]	en tant o	que :		Joueur :	:]			Α						,	le				
		—		D	EM/	AND	E DI	E SU	RCI	LASS	SEM	ENT	' DU	ME	DEC	INI	DU S	POI	RT						—	
Si le sujet présente un développer	ment suf	ffisant et	une aptit																	ne en con	netition	dans la	catégorie	≏ d'âge ir	nmédiat	rement
supérieur, en respect du règlemer															iplines foo	otball am	réricain e	et/ou en f	flag footl	ball.						
Je soussigné(e), Docteur diplômé de traumatologie du spor															Signa	ature et	i cacm	et au i	meae	cin :						
après avoir procédé aux examens catégorie d'âge immédiatement si	upérieur	de la dis	cipline er	n compé	tition sou	s toute ré	andeui u aserve de	e na pres e modific	ation de	l'état act	apte a pro tuel.	atiquei ui	ans ia													
															Α						,	le				



SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

DEMANDE D'ADHESION

(l'adhérent est toujours le licence	ié)										
M.											
Nom de Jeune Fille :											
Adresse :											
Code Postal :Ville :											
Profession (nature exacte) :											
Téléphones : fixe mobile											
Email :											
Association sportive par laquelle ou au titre de laquelle le régime de base a été s	souscrit :										
Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information du contrat "SPORTMUT" ayant pour objet de proposer des garanties complémentaires en sus du régime de prévoyance de base souscrit, pour le compte de ses licenciés, par la Fédération Française de Football Américain auprès de la M.D.S. en cas de dommage corporel suite à un accident garanti.											
J'ai décidé d'adhérer à SPORTMUT de ne pas y adhérer											
Date limite de l'adhésion : 60 ème anniversaire Désignation du bénéficiaire en cas de décès de l'assuré : mon conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut par parts égales mes enfants nés ou à naître, à défaut mon partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou mon concubin notoire, à défaut mes héritiers légaux, à défaut le Fonds National de solidarité et d'Actions Mutualistes.											
Autres dispositions :											
FORMULE DE GARANTIES CHOISIE	COTISATION ANNUELLE € T.T.C.										
Formule A : A 1 A 2 A 3 A 4 Formule B : B 1 B 2 B 3 B 4	(correspondant au choix retenu)										
Formule B: B1 B2 B3 B4 Formule C: C1 C2 C3 C4											
Formule D: D1 D2 D3 D4	 										
Formule E : E 1 E 2 E 3 E 4	<u>-</u>										
Autres choix :	Sera déterminée après consultation de la M.D.S.										
Je certifie sur l'honneur ne pas être atteint(e) d'une infirmité ou d'un handicap. A Je suis informé(e) que la loi du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté » me donne le droit de dema concernant qui figureraient sur tout fichier de la Fédération ou de la M.D.S. Ce droit d'accès e indiquée ci-dessous. Fait à	under communication et rectification de toutes informations me et de rectification peut être exercé à l'adresse de la M.D.S.										



* faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

NOTICE D'INFORMATION

En adhérant à SPORTMUT vous pouvez bénéficier de garanties complémentaires en cas d'incapacité temporaire totale de travail, d'invalidité permanente totale ou partielle ou de décès résultant d'un accident survenu pendant la pratique du ou des sports déclarés sur la demande d'adhésion :

UN CAPITAL EN CAS D'INVALIDITE PERMANENTE TOTALE OU PARTIELLE :

Le capital que vous choisissez est le capital maximal versé en cas d'IPP égale à 100%. Ce capital est réduit lorsque le taux d'invalidité est inférieur à 100 %. Aucun capital n'est versé pour un taux d'IPP inférieur ou égal à 5 %.

DES INDEMNITES JOURNALIERES EN CAS D'INCAPACITE TEMPORAIRE TOTALE:

Elles vous sont versées mensuellement à terme échu, après une période ininterrompue d'arrêt total de travail appelée période de franchise.

La période de franchise n'est pas indemnisée. La durée d'indemnisation est de 365 ou de 1095 jours selon votre choix.

Quelle que soit la durée d'indemnisation choisie, l'indemnité journalière cesse d'être versée à la date de consolidation de votre état de santé.

Vous ne pouvez choisir un montant de garantie qui vous ferait bénéficier en arrêt de travail de ressources supérieures à celles dont vous disposez en période d'activité.

Un justificatif de revenus est exigé.

UN CAPITAL DECES: qui sera versé au bénéficiaire désigné.

FORMULES ENFANT:

Seules les formules marquées d'un astérisque (*) dans le tableau figurant ci-dessous peuvent être souscrites pour les mineurs de moins de 12 ans.

Pour les mineurs de moins de 18 ans, le bulletin devra être revêtu de leur signature et de la signature des parents ou des représentants légaux.

FORMULE + DE 60 ANS:

Seule la formule marquée de deux astérisques (**) dans le tableau figurant ci-dessous peut être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

MODALITES D'ADHESION

Des formules de garanties pré-tarifées vous sont proposées ci-dessous.

Si l'une de ces formules vous convient, vous pouvez remplir la demande d'adhésion et l'adresser à la M.D.S. accompagnée de votre règlement. A réception, la M.D.S. vous adressera un certificat d'adhésion accompagné des conditions générales du contrat SPORTMUT. Vous disposerez alors d'un délai de 40 jours pendant lequel vous pourrez renoncer à votre adhésion. Passé ce délai votre adhésion deviendra définitive.

FORMULES	CAPITAL DECES	CAPITAL INVALIDITE	INDEMNITES	COTISATION	
A 1*		(100 % IPP)	JOURNALIERES	GLOBALE(TTC)	
A 1*		30 489,80 €		5,00 €	
A 2**	15 244,90 €	30 489,80 €		6,30 €	Dans toutes
A 3	15 244,90 €		7,62 €/Jour	21,70€	ces formules,
A 4	15 244,90 €	30 489,80 €	7,62 €/Jour	26,60€	les indemnités
B 1*		60 979,61 €		9,90€	journalières
B 2	30 489,80 €	60 979,61 €		12,60€	sont versées à compter
В 3	30 489,80 €		15,24 €/Jour	43,30€	du 31 ^{ème} jour
B 4	30 489,80 €	60 979,61 €	15,24 €/Jour	53,10€	d'incapacité
C 1*		91 469,41 €		14,80€	temporaire totale de travail
C 2	45 734,71 €	91 469,41 €		18,90€	ou à partir
C 3	45 734,71 €		22,87 €/Jour	64,90€	du 4 ^{ème} jour
C 4	45 734,71 €	91 469,41 €	22,87 €/Jour	79,70€	en cas d'hospitalisation
D 1*		121 959,21 €		19,70€	et ce,
D 2	60 979,61 €	121 959,21 €		25,20€	jusqu'à
D 3	60 979,61 €		30,49 €/Jour	86,50€	la consolidation et au plus
D 4	60 979,61 €	121 959,21 €	30,49 €/Jour	106,10€	pendant
E 1*		152 449,02 €		24,60 €	1095 jours.
E 2	76 224,51 €	152 449,02 €		31,50€	
E 3	76 224,51 €		38,11 €/Jour	108,10€	
E 4	76 224,51 €	152 449,02 €	38,11 €/Jour	132,70 €	

Ces cotisations tiennent compte des taxes en vigueur.

(*) Options réservées aux mineurs âgés de moins de 12 ans.

(**) Seule formule pouvant être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

Les cotisations sont annuelles. Le non renouvellement de la cotisation par l'assuré met fin de plein droit à l'adhésion 40 jours après le terme principal de la dernière échéance.

Ce contrat est réai par le Code de la Mutualité.

MDS JUILLET 2013 / DISQUE O / FEDERATIONS